



Le 7 juin 2019

**Par courriel et par poste**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET :** Suivi administratif des critères de fiabilité conformément à la décision  
D-2017-140  
Suivi du Plan d'approvisionnement 2017-2026  
Notre dossier : R056210

---

Chère consœur,

Dans le cadre du suivi administratif concernant les critères de fiabilité établis par la Régie, notamment à la décision D-2017-140, veuillez trouver ci-joint :

Annexe A : Respect du critère de fiabilité en énergie pour les approvisionnements provenant d'Hydro-Québec Production ;

Annexe B : Lettre d'attestation de la fiabilité énergétique du parc de production d'Hydro-Québec Production.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Simon Turmel*

**Simon Turmel, avocat**

ST/jg

p.j.